



## **Le Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stage du Poitou Charentes**

**SIRET : 818 733 933 00019**

**Code APE : 9499Z**

### **Conseil d'Administration du 7 octobre 2021**

En visioconférence par Zoom

#### **OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 20h30**

Rappel de l'ordre du jour :

- Election nouveau bureau
- Calendrier des réunions du CA et rôles de chacun
- Indemnités pour mission
- Divers

Présents : Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Elodie ZAMBONI, Virginie LAIDET, Luc BUI-BARDET, Philippe BINDER, Anne GENDREAU, Andrea POPPELIER, Vincent HELIS, Valérie TRANCHEE-VERGE

Excusés : Christophe BONNET et Marc BESNIER qui a donné sa voix à Valérie TRANCHEE-VERGE

#### **ELECTION NOUVEAU BUREAU**

Il est demandé aux membres élus du Conseil d'Administration s'il y a des volontaires pour être membres du bureau. Les volontaires qui se manifestent sont :

- Valérie TRANCHEE-VERGE pour le poste de Président
- Vincent HELIS pour le poste de Secrétaire
- Andrea POPPELIER pour le poste de Trésorier

Vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

Le bureau est donc élu à l'unanimité.

#### **CALENDRIER DES REUNIONS DU CA ET ROLES DE CHACUN**

Valérie TRANCHEE-VERGE présente un document qu'elle a préparé en amont avec Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ recensant les échanges sur le groupe whatsapp.

Certains rôles semblent être définis :

- Marc BESNIER : évaluation des MSU
- Christophe BONNET : formations
- Luc BUI-BARDET : site internet

Les orientations du collège, suite à l'AGE du 2 octobre 2021, sont donc :

- Identification du COGEMS par les MSU : organigramme et missions
- Rapprochement avec les MSU : réunions locales avec présence d'un membre du bureau
- Récupération de leurs besoins et de leurs attentes : vis-à-vis du CA, du site, des formations...
- Mise en place de la formation initiale : S1, S2, S3...
- Mise en place de la formation complémentaire : thèse, recherche, biblio, logiciel (Nvivo, Excel)...
- Création cellule MSU en difficulté (idéal 1 par département)
- Rétablissement du site : boîte à outils, infos formations, guide line (modalité de mise en autonomie), reprise des règles (pas d'autonomie immédiate en niveau 1)

Andrea POPPELIER se propose de s'occuper de la cellule MSU en difficulté de Charente-Maritime.

Il est demandé à Philippe BINDER si la participation active d'un membre du CA au COGEMS rentre dans la catégorie de la redevance pédagogique. Ce dernier va se renseigner mais cela lui semble correct de considérer que cela fait partie de la redevance pédagogique. Il reviendra donc vers nous ultérieurement.

Virgine LAIDET se propose de travailler en binôme avec Marc BESNIER sur l'évaluation des MSU.

Anne GENDREAU est volontaire pour animer des formations ainsi que des réunions départementales.

Au sujet du calendrier des réunions du CA, il est proposé d'adopter un rythme d'une réunion du bureau tous les mois avec un sujet défini et des invités, une réunion tous les 2 mois du CA.

La prochaine réunion du bureau aura donc lieu le mardi 9 novembre 2021 en visio à 21h00 avec Luc BUI-BARDET en invité pour échanger sur le site internet.

La prochaine réunion du CA aura lieu le jeudi 9 décembre 2021 en visio à 21h00.

## **INDEMNITES POUR MISSION**

Afin de pouvoir indemniser un membre du CA qui s'absente de son cabinet pour réaliser une mission pour le collège, il est proposé de modifier le règlement intérieur. A l'unanimité, il est décidé que le montant sera égal à 75€ par heure dans la limite de 7 heures par jour avec l'obligation de validation du bureau avant de faire la mission.

Il est également décidé à l'unanimité qu'un membre du CA qui aurait une réunion matinale à Paris ou dans un lieu géographiquement éloigné pourra percevoir une indemnité de 120€ pour les frais d'hôtel.

## **DIVERS**

Il est souligné le fait qu'il faudra continuer à demander l'adhésion des MSU qui suivent des formations au sein du collège.

Olivier KANDEL qui gère actuellement le site internet a fait part des difficultés rencontrées pour payer le nom de domaine et le site est donc hors ligne. La question de remettre à jour le site se pose donc. Luc BUI-BARDET se propose comme responsable pour le site mais il faut d'abord définir ce que le CA souhaite comme site. Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ veut bien travailler avec lui en binôme, en sachant que Marc BESNIER a lui aussi plusieurs idées. Olivier KANDEL a tous les fichiers HTML du site ; Luc BUI-BARDET doit le contacter pour pouvoir récupérer les fichiers.

Concernant l'AG de 2022, il faut fixer une date en sachant qu'il faudrait idéalement que ce soit début mars afin que le cabinet-comptable puisse terminer le bilan. Il est donc proposé de faire l'AG à la maison du Département des Deux-Sèvres le 12 mars 2022 sur une journée avec au moins 3 ateliers comme c'était le cas avant la crise sanitaire. Elodie doit donc voir avec le département des Deux-Sèvres pour réserver les salles.

Philippe BINDER informe les membres du CA du COGEMS qu'il va bientôt y avoir une centralisation nationale pour les lieux de stage. Il y aura un responsable de stage par binôme/trinôme par terrain de lieu de stage. Cependant, il y aura toujours autant d'évaluations que de maitres de stage. L'étudiant s'auto-évaluera et le recoupement entre les différentes évaluations sera fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Dr TRANCHEE VERGE Valérie  
Présidente du COGEMS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Tranchee Verge', written over a large, light-colored oval shape that serves as a background or placeholder.